



Lettre d'information

Janvier 2019/ Numéro 54



Le mot du Président.

Chers amis,

Peu de neige mais beaucoup de monde sur les pistes et en ville ! Le soleil brillait et nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes et profité de « nos » belles montagnes.

Comme beaucoup de villes touristiques françaises, Megève et Demi-Quartier souffrent de désertification par la population locale et de sous-activité hors saison. Nous vous avons parlé du groupe de travail qui se constituait entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute Savoie, la Chambre des Métiers et la Chambre d'Agriculture en liaison avec la municipalité de Megève. Cette étude a débuté par une analyse du tissu socio-économique du territoire. Nous avons pris les contacts nécessaires et avons eu une première réunion de travail avec des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute Savoie et la Chambre des Métiers. Espérons que des recommandations intéressantes émergeront de cette étude. Nous vous tiendrons au courant de la suite...

Au cours de l'automne, nous avons eu, comme à l'accoutumée, des contacts réguliers avec nos élus.

Nous avons ainsi eu confirmation de l'échec de l'appel à candidature pour trouver - dans le cadre d'une DSP (Délégation de Service Public) - un exploitant pour le Palais des Sports et principalement la Salle des Congrès. Dommage car l'exploitation du Palais des Sports coûte cher à la Commune de Megève... Par ailleurs, des négociations sont en cours avec deux candidats pour la reprise du bâtiment du *Puck* pour exploiter casino, dancing et restaurant. A ce sujet, nous ne manquons pas une occasion de rappeler que cette opération ne doit pas se faire au détriment de l'existence du Club de Bridge, une association qui a, parmi d'autres, le mérite d'être active toute l'année.

Des chutes de neige sont annoncées, bon ski ! Le Conseil se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année.

Arnaud de Vaureix

Une nouvelle édition du Festival International de Jazz à Megève 28 au 30 mars 2019.

Une nouvelle édition du Festival International de Jazz à Megève.

Un programme d'une grande richesse, fidèle à la tradition Jazz de Megève. Une agréable nouveauté le jeudi 28, quatre groupes amateurs auront l'honneur de se produire en ouverture du festival, suivis en seconde partie par « la diva de la soul » Kimberly Kitson Mills et son groupe Kimberose.



A l'affiche du vendredi, la magnifique Dee Dee Bridgewater, enfin samedi le sympathique Thomas Dutronc et son groupe « les esprits manouches » enflammeront le palais avec leurs accords jazzy !

Réservations

contact@jazzamegeve.com.



Brève juridique.

Madame Coralie Charriol et Monsieur Alexander Charriol dont les permis de construire sur le bas du Calvaire ont été annulés, à la suite du recours contentieux de l'Association des Amis de Megève et de Demi Quartier par le Tribunal administratif de Grenoble dont le jugement a été confirmé par la Cour administrative d'appel de Lyon, se sont pourvus en cassation devant le Conseil d'État. Notre avocat aux Conseils suit l'évolution des dossiers qui doivent passer par une phase préalable d'admission avant d'être mis éventuellement à l'instruction. L'association vous tiendra informés.

Les ordures ménagères!

Les cabanons de stockage des poubelles de Megève et Demi-Quartier sont en train d'être remplacés (sur une période de 3 ans) par des Conteneurs Semi Enterrés familièrement dénommés « *Moloch* ». Ces installations font suite aux décisions de la *Communauté de Communes du Pays du Mont Blanc (CCPMB)*. Au niveau pratique, les usagers devront « aller plus loin » pour déposer leurs ordures – 43 points de collecte prévus sur Megève contre 140 précédemment... Au niveau visuel, nous ne pouvons que regretter « nos » mazots!



Ce que nous avons vu pendant les fêtes de fin d'année !

→ **Ceux d'entre vous qui étaient présents ont pu constater que les mazots de stockage des ordures ont commencé à être remplacés par les « Molochs ».**

Le résultat est que la capacité de stockage et la fréquence des ramassages sont trop faibles en période de pointe et que nos communes sont transformées en tas d'immondice !

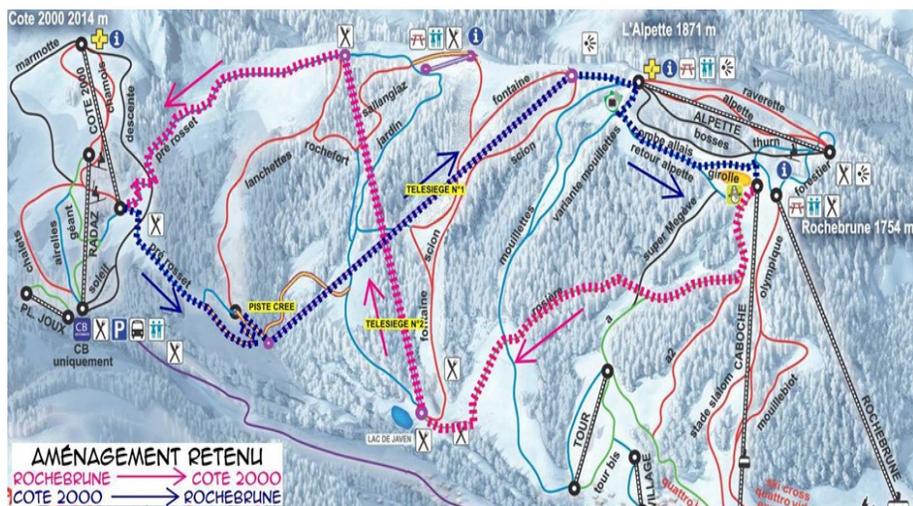
La situation était telle le dimanche 30 décembre que nous avons envoyé, au nom de notre Association, à la CCPMB deux courriels quelques peu virulents pour nous plaindre de la situation. Nous avons constaté dès le 31 décembre que la situation s'était améliorée. La CCPMB nous a écrit ce même jour arguant qu'ils avaient augmenté le nombre de camions, de tournées et d'équipages...

Nos interventions ont-elles été l'élément déclenchant de cette augmentation de moyens ? Nous ne le savons pas mais une chose est certaine, la CCPMB sait que notre Association est un interlocuteur qu'il ne faut pas négliger.

Une vraie problématique, celui des cartons qui s'accumulent près des « molochs ». Les usagers sont supposés les emporter à la déchèterie. Mais peut-on demander à un résident occasionnel - qui peut ne même pas savoir qu'elle existe - de le faire ? Surtout qu'il faut s'inscrire au préalable sur Internet (dechets@ccpmb.fr). L'inscription n'est pas aisée ! Comment un résident occasionnel peut-il procurer une attestation de domicile ???

Pour savoir où déposer ses ordures, chacun peut téléphoner au **Service de Gestion des Déchets à Passy (04 50 78 12 73)**.

Un projet attendu de rénovation des remontées mécaniques sur le domaine de Rochebrune.



Tous nos amis skieurs souhaitent cette modernisation permettant de relier les secteurs Cote 2000, Petite Fontaine et Rochebrune.

4 appareils vont être supprimés et remplacés par 2 télésièges :

- L'un au départ de l'actuel télésiège des Petites Fontaines et arrivant en haut des Lanchettes.
- L'autre au départ de l'actuel téléski des Lanchettes et arrivant au sommet des Petites Fontaines.

Création d'un petit téléski pour desservir le haut du domaine.

Mise en place des nouvelles installations prévue 2020/2021.

Si les liaisons entre les secteurs de Rochebrune et de la Cote 2000 semblent bien assurées, on constate qu'il sera difficile d'emprunter plusieurs fois de suite les pistes des Petites Fontaines ou des Lanchettes .



Crèche au « Lavoir »!

Beaucoup d'entre vous ont connu la crèche vivante installée durant des décennies sur la place de l'église de Megève. Pendant quelques années, des sculptures en glace ont perpétué cette tradition. Nombreux sont heureux de revoir maintenant, devant le « Lavoir », une crèche qui renoue avec une coutume ancestrale. .

Taxe d'habitation.

Si 80% des propriétaires fonciers en France doivent bénéficier d'une exonération totale de taxe d'habitation d'ici 2020, il nous semble important de rappeler que cet avantage fiscal ne concerne que les résidences principales et **non les résidences secondaires.**

Amis du cinéma

Réouverture du « Panoramic »

Après la fermeture du cinéma *Le Rochebrune* et concomitamment du *Panoramic*, la municipalité a retrouvé un exploitant pour le *Panoramic* qui a réouvert le 22 décembre.

Amis des livres

Horaires médiathèque.

Lundi : fermé
Mardi au samedi: 10h30 > 12h & 15h > 18h
Dimanche : 15h > 18h

Amis gourmets

Une bonne nouvelle en centre ville!

La crèmerie *Gaiddon* a été reprise par la *Coopérative Laitière de Beaufort*.

Le magasin a réouvert le 6 décembre. Vous y trouverez les mêmes produits de qualité que précédemment.



Les Amis se retrouvent aux 5 rues !



« Le Soleil d'Or » brillera à nouveau !

Le plus vieil hôtel de Megève situé près de la patinoire centrale était fermé depuis plusieurs années. Des travaux de rénovation et d'agrandissement sont en cours (28 chambres, restaurant et boutiques). l'exploitant s'est engagé à ce que l'hôtel reste ouvert 8 mois par an ... *Encore un hôtel de catégorie supérieure alors que beaucoup regrettent les fermetures successives de tous les hôtels 2 et 3 étoiles !* Ouverture prévue décembre 2019. [Vue d'artiste](#)



On en parle!!

*Depuis trois générations à Megève la famille Giazzi après avoir cédée le **Cœur de Megève** à Martine Kampf , la fille de Serge (Cap Gemini) devrait s'installer dans les anciens locaux de **Poil de Carotte** pour développer un nouveau concept de brasserie– lounge bar pour la saison prochaine .*



L'agenda à ne pas rater !

- **La course de Ski du *jumping international de Megève*.**

Le 20 janvier

Course de ski « ludique », piste de *la Ravine au Jaillet*, ouverte à tous âges et à tous niveaux. Buffet savoyard et vin chaud à l'arrivée.

Inscription 15€, sur le site www.jumping-megeve.com

Bénéfices reversés à l'association: « vaincre la Mucoviscidose »

- **Trophée *BMW Megève Winter Golf*.**

Du 24 au 27 janvier 2019

Un évènement unique au golf du *Mont d'Arbois*, pour les amoureux de la petite balle (orange sur la neige) sur une idée originale de Philippe Guilhem, une épreuve difficile et mémorable sur 9 trous pour tous les participants. Compétition ouverte à tous joueurs classés (index minimum 36) sur site www.wintergolfcup.com

- ***Les soirées givrées à la patinoire du Palais.***

A partir du 13 février tous les mercredis de 20h30 à 23h30

Soirées de bonheur pour les ados (et les autres!). Musique de « feux », ambiance laser, de formidables souvenirs en perspective!

Venez partager cet instant inoubliable où s'entremêlent surprises, émotions et enchantements.

- ***Talents de femmes, déjà la 5° édition.***

Du 8 au 10 mars au Palais

Un rendez-vous de la création féminine, permettant de découvrir de nouveaux talents dans des métiers de création, et contribuant à faire connaître les actions de *Soroptimist*, ONG présente dans 123 pays, pour améliorer les conditions de vie des femmes, des jeunes filles et des enfants grâce à l'éducation.



Émotion garantie avec *Megève la reine des neiges*

Un féerique spectacle sera proposé les **9, 19, 26 février et 5 mars**, « *Megève la reine de neiges* » sous la forme d'une promenade « spectaculaire », de 5 tableaux de 15 minutes repris 4 fois par date entre **17h30 et 19h30**, **Escalier place de la Résistance, au Lavoir, Place de l'Églises et au Palais**, d'après le merveilleux conte de **Hans-Christian Andersen**. Le comédien et récitant **Alain Carré**, attaché à Megève, grâce à sa faculté de générer des créations originales orchestrera et dirigera 12 artistes pour ces moments d'exceptions.



Nous défendons les mêmes valeurs!

**Adhérer en ligne
c'est facile!**

Appel de Cotisation 2019

La cotisation s'éleve à :

- Membre fondateur 80€
- Membre bienfaiteur 50€
- Membre actif 20€
- Couple 30€

La cotisation nous permet de participer à l'entretien et à la sauvegarde du patrimoine, de suivre les dossiers en cours et, le cas échéant, d'agir si nécessaire. La cotisation couvre les frais de secrétariat, d'envoi des lettres et d'organisation des Assemblées Générales.

Nous vous encourageons à inscrire également vos enfants qui assureront le relais pour l'avenir et de faire adhérer vos amis à l'association.

Il est important :

- de les sensibiliser à la protection d'un site qu'ils aiment,
- de les informer de la vie de la commune.
- de les faire participer à nos actions.

Nous serons heureux de les accueillir et ils pourront ainsi recevoir directement nos **courriels** ou **courriers** et nos **bulletins d'information**.

- Si vous avez Internet, **vous pouvez nous régler par paiement en ligne (Pay Plug)** avec votre carte bancaire (voir ci-contre) dans le cas contraire, règlement , soit par RIB joint, soit par chèque, en nous retournant le coupon ci-dessous .

Relevé d'Identité Bancaire-IBAN pour effectuer vos virements
CREDIT MUTUEL Domiciliation : CCM MEGEVE - BIC : CMCIFR2A
IBAN : FR76 1027 8024 1700 0103 3584 073

Quelques clics Pour adhérer!

Il est facile de s'inscrire en ligne auprès de l'association les Amis de Megève & Demi-Quartier.

*Pour cela rien de plus simple : rendez-vous sur le site www.amis-de-megeve.com. Vous allez dans le menu sur la rubrique **ADHÉRER** (en haut droite), vous cliquez, vous vous identifiez ou créez un compte (pour les nouveaux adhérents) , puis vous vous laissez guider pour confirmer votre adhésion !*

Désormais , vous pouvez payer en ligne en carte bancaire directement sur le site www.amis-de-megeve.com

✂.....

COTISATION 2019 1^{er} Janvier – 31 Décembre 2019

Indiquez pour chacun : Nom, prénom, (mari, femme, enfants)

Adresse principale :

Adresse à Megève ou Demi-Quartier :

Adresse e-mail lisible (indispensable pour faciliter l'envoi des documents pour tous y compris les enfants) ..

- Membre fondateur x 80€ = €
- Membre bienfaiteur x 50€ = €
- Membre actif x 20€ = €
- Couple x 30€ = €